

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 119

Artikel: Le vieux violon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

séjour agréable : les repas seront à heures fixes et les menus faits en vue de lui plaire ; les distractions de toutes sortes lui seront proposées : d'abord, le « tour du propriétaire », si calomnié et pourtant si agréable avec un propriétaire discret pour guide ; des promenades dans les environs ; la pêche, la chasse, les jeux en plein air, les bains dans un clair ruisseau.

On s'inspirera toujours des goûts de son hôte et on lui laissera toute la liberté qu'il peut souhaiter. S'il aime la lecture, la promenade solitaire, on ne s'imposera pas et chacun y trouvera son profit.

Quand le temps sera pluvieux et pendant les soirées, on organisera des parties de cartes, de dames, de bridge, d'échecs, et l'on jouera des charades, la comédie de salon, on fera de la musique, on travaillera pour les pauvres, et les heures s'écouleront d'une façon charmante.

Un ordre si parfait aura été mis à toute chose que jamais l'invité ne sera témoin d'un accroc dans le service, d'un désaccord dans le ménage. Si quelque cas de mécontentement vient à se produire, la politesse oblige qu'on dissimule jusqu'à ce que l'affaire puisse être réglée avec les seuls intérêts.

À l'instant du départ de leur invité, les hôtes n'oublieront pas, si le voyage est long, de le pourvoir de quelques provisions de route.

Des maîtresses de maison poussent même la délicatesse jusqu'à faire préparer un panier de voyage très bien garni, qui porte au-delà du seuil hospitalier le doux témoignage de l'amitié.

* * *

Disons un mot maintenant des obligations. Son premier devoir est la discrétion. Il s'appliquera à donner le moins d'embarras possible ; il usera de tout, mais n'abusera de rien, se servant lui-même et cherchant à seconder les maîtres de la maison pour leur rendre la tâche plus légère et plus agréable. Il ne perdra aucune occasion de louer les agréments du logis et en excusera adroitement les inconvénients, bien loin de se plaindre lui-même de ce qu'il aurait à souffrir ; ce serait là d'un fort mauvais goût et quelquefois cruel.

Survient-il dans la famille quelque trouble, il sera sans yeux et sans oreilles. Il n'y a que les mauvais cœurs qui abusent de l'hospitalité pour dénigrer ceux qui la leur ont généreusement octroyée.

Il ne prolongera pas son séjour au-delà du temps où il cesserait de plaire ; il vaut

du Turc était froide et dure comme le marbre.

Il n'était pas dégagé encore de l'étreinte du fils de Mahomet, que des sons mélodieux se firent entendre, comme si quelque chef d'orchestre invisible n'avait attendu que ce signal pour préluder...

Le Hollandais était littéralement enchanté.

Jamais musique plus admirable n'avait retenti à ses oreilles.

Soudain, un mouvement se produisit dans l'assistance. Chacun se leva. Les couples s'unirent, s'enlacent.

L'orchestre commença un gothique menuet.

Une jolie Anglaise vint près de Van Felst et, sans lui dire un mot, lui fit comprendre qu'elle lui demandait d'être son cavalier.

Le bonhomme n'hésita pas. Il prit dans

mieux se faire regretter qu'être importun.

La reconnaissance est un devoir si naturel qu'il est à peine besoin de le rappeler. L'expression en est toujours agréable à entendre et paye souvent de bien des peines. L'invité ne l'oublia pas ; il saisira toutes les occasions de témoigner de sa gratitude, et dans les huit jours, il écrira une lettre toute pleine de chaleureux remerciements.

Le vieux violon

I

M. Lebonnard, premier violon aux concerts du Conservatoire, s'en allait ce matin-là prendre chez sa fille Alice, mariée à un expéditionnaire du ministère de l'Instruction publique, M. Deroy, des nouvelles de sa petite-fille Paulette.

L'enfant, une mignonne créature de six ans, aux doux yeux couleur de bleu, était alitée depuis deux mois et déperissait à vue d'œil ; l'anémie, ce bourreau des petites Parisiennes, jetait sur le front de Paulette une ombre inquiétante, presque tragique.

Quand M. Lebonnard eut gravi le cinquième étage de l'appartement du boulevard Arago, où habitait sa fille, il s'arrêta pour reprendre haleine avant de sonner, il fut douloureusement impressionné en percevant la voix brève du docteur.

Il écouta :

— Vous savez, Madame, ce que je vous ai dit l'autre jour... Cette enfant a besoin de grand air, de soleil. Elle s'étiole sous le climat incertain de la capitale. Il faudrait pouvoir l'envoyer là-bas, dans le Midi, à Nice... Après deux mois passés au bord de la mer, votre Paulette vous reviendrait vous en prie, faites votre possible pour envoyer la petite là bas ! Cela vaudra mieux, voyez-vous, que toutes mes ordonnances. Sinon...

Ici, quelques mots mystérieux, brefs, hachés, que le père Lebonnard ne put entendre nettement, mais qui, pourtant, le frappèrent en plein estomac, lui causant une sensation angoissante, atroce.

Le médecin sortit.

Le père Lebonnard entra aussitôt.

— Eh bien ! dit-il à sa fille, il paraît que cela ne va guère mieux. Je le trouve superbe, ton médecin ! Il parle d'aller à Nice comme s'il s'agissait d'aller de Bercy au Point-du-Jour ! Tous les mêmes, les médecins ! En vérité, ils ne devraient jamais soigner que des princes russes ou des ténors italiens ! Sur ce, je vais embrasser Paulette

la sienne la main gantée de la belle incon nue, et il entra dans la danse avec elle, au moment où, par toutes les issues, une nuée de jeunes filles pénétraient dans la salle et répandaient sur les danseurs une pluie odorante de feuilles de roses aux mille couleurs mêlées à des fleurs d'héliotrope et d'oranger.

Déjà, depuis un instant, les danseurs se saluaient, changeaient de pose et se sou riaient.

Soudain, un formidable coup de tam tam retentit sous la voûte de la grande salle....

Alors van Felst vit se lever lentement une tapisserie au fond de la salle. Il abandonna la main de sa danseuse et se tint coi, regardant une scène étrange.

Dans une petite salle attenante à la grande, et mille fois plus somptueuse encore, plus éclairée, plus remplie de chefs-d'œuvre, il

et je te rejoins ; j'ai quelque chose de curieux à te communiquer.

II

M. Lebonnard était maintenant assis dans le salon, près de M^{me} Deroy, et causait avec animation.

— Figure-toi, Alice, que j'ai eu l'autre jour la visite d'une sorte d'original, d'un grand Anglais à favoris roux, qui venait me proposer de m'acheter. Je te le donne en cent... je te le donne en mille... mon violon, un Stradivarius ! Il en offrait dix mille francs ! Un joli denier, comme tu vois. Je l'ai congruement éconduit en lui disant ceci : « Vous pourriez, Monsieur, remplir cette chambre de guinées et de demi-couronnes à l'effigie de sa Gracieuse Majesté Victoria, que je ne vous donnerais pas mon violon, un pur bijou, sorti tout vibrant des mains du divin ouvrier Antonio Stradivarius et fabriqué par lui à Crémone en 1702 ! »

— Je vois la scène d'ici, dit M^{me} Deroy avec un sourire mélancolique. Le pauvre Anglais tombait bien mal avec un fanatique tel que toi ! Je sais qu'on t'offrirait les mines de Golconde que tu garderais encore ton violon !

— Assurément, ma fille assurément ! Ecoute donc ! j'ai eu en mains bien des violons estimables ; j'ai expérimenté des violons allemands de B. rnard de Romberg, des violons italiens d'Amati, aux sons suaves, excellents pour accompagner la voix, la harpe, le piano ; des violons dus au talent de Steinen, ce patriarche qui vécut cent années dans un petit bourg du Tyrol, près d'Innsbruck ; j'ai tout essayé, jusqu'aux violons français vernis à l'huile, de Boquay et de Pierray ; eh bien ! aucun de ces vieux instruments n'égale mon vieux Stradivarius de 1702 ! Mais je m'aperçois que je bavarde comme une pie... j'ai répété à 9 heures. Je filo. Bien des choses à ton mari, et surtout, soigne bien ta Paulette. Ah ! à propos, je m'invite à déjeuner dimanche matin ; j'apporterai une langouste. Au revoir ; je me salue !

Et joignant l'action à la parole, le père Lebonnard, lesté malgré ses soixante-cinq ans, se mit en devoir de dégringoler quatre à quatre, de peur de manquer sa répétition.

III

M^{me} Deroy songeait.

Elle songeait que ce n'était pas avec les trois mille francs d'appointments de son mari et les quelques économies du ménage qu'elle pourrait envoyer Paulette à Nice.

Et, fermant les yeux, la pauvre femme essayait de se représenter cette vision radieuse du midi de la France, qu'elle ne connaissait que par les descriptions ensou leillées des poètes ; il lui semblait voir la

aperçut, à demi-couchée sur un divan, une femme d'une idéale beauté.

Elle était magnifiquement vêtue d'un costume de satin noir à longue traîne. Elle avait les épaules et les bras nus. Elle ne portait d'autres bijoux qu'un collier de diamants.

Elle demeurait immobile accoudée sur un coussin.

Elle semblait absolument indifférente à tout ce qui se faisait autour d'elle.

A ses pieds, un genou en terre, se tenait Jacob Mayermann. Le vieux juif était, devant elle, en extase.

Il la contemplait. Il eût été muet, gardant la même attitude et paraissant attendre qu'elle lui parlât.

Et cela constituait un spectacle éminemment bizarre.

(A suivre.)

mer bleue, frangeant d'une écume de dentelles les rochers accroupis dans l'eau, et sur le rivage, dans un ravissant décor tout parfumé des senteurs des roses et des héliotropes, sa Paulette assise, baignée de lumière, se reprenant à vivre et retrouvant les couleurs de ses joues sous le chaud baiser du soleil et les caresses de la brise méditerranéenne.

Hélas ! espoir insensé ! fiction ! chimère folle !

Il ne fallait pas songer à cela !

Et M^{me} Deroy sentait une grosse larme percer au bord de ses cils en pensant que sa fillette bien-aimée mourrait peut-être, faite de ce rayon de soleil !

Soudain, elle tressaillit.

L'histoire du Stradivarius lui revenait à l'esprit. Ces dix mille francs offerts par l'Anglais au père Lebonnard, c'était le salut ! Ce serait le voyage de Paulette assurée, le séjour réparateur et bienfaisant là-bas, sur la côte d'Azur !... Dix mille francs ! Eh bien ! on le vendrait, ce violon, et vite, bien vite ! Quelle bonne chance ! Assurément, cet Anglais était fou, mais c'était une folie bienfaisante que celle-là, puisqu'elle allait peut-être sauver la vie de Paulette !

Oui, mais...

Et M^{me} Deroy sentit sa joie s'éteindre.

Est-ce que le père Lebonnard consentirait à vendre son violon.

D^{me} Droy n'avait oublié que cela, et, tout à coup, son exaltation tomba. Le père Lebonnard ne voudrait jamais vendre son Stradivarius. Dans sa passion d'artiste, fanatique du prestigieux instrument dont il était possesseur, il ne voudrait jamais se séparer de cet objet merveilleux qui, en la circonstance, faisait de lui un monstrueux égoïste.

Et la pauvre mère, se rendant bien compte qu'il fallait renoncer à cet espoir un instant entrevu, laissa les pleurs monter à ses paupières.

IV

Paulette n'allait pas mieux ; M^{me} Deroy et son mari étaient désolés.

Le dimanche arriva et le père Lebonnard se présenta à l'heure du déjeuner.

Il avait l'air royanant et, avant de se mettre à table, il dit à ses enfants :

— Vous allez me traiter de pique-assiette. J'avais promis une langouste et je ne l'apporte même pas. Mais, attendez : je vais la remplacer par un hors-d'œuvre qui vous fera autant de plaisir, j'en suis sûr. Figurez-vous que l'idée m'est venue qu'en vendant le Stradivarius, je pourrais m'offrir le luxe de payer le voyage de Paulette à Nice. En conséquence, le violon sous le bras, je me suis mis en quête de mon Anglais, que j'ai retrouvé à l'hôtel Bristol. Et l'affaire a marché comme sur des roulettes. Comme ce mylord paraissait surpris du brusque revirement opéré chez moi, j'ai tiré de la poche de ma redingote le portrait de Paulette et, le lui montrant : « Monsieur, lui ai-je dit, si je vous vends mon violon, c'est qu'avec l'argent que vous allez m'en donner, j'ai la conviction de pouvoir sauver la vie de la petite fille que voici et dont l'état de santé nécessite un voyage dans le Midi !... » Or, savez-vous ce qu'il m'a répondu, ce diable d'Anglais ? Eh bien ! il a fixé sur moi son œil bleu, et, tout en tirant ses favoris couleur filasse, il m'a répliqué : « Monsieur Lebonnard, je ne suis pas si mauvais homme que vous avez l'air de croire. Passons un autre marché : voici cinq mille francs ; je vous les donne, mais à une condition, toutefois. Vous avez soixante-cinq ans, j'en

ai trente-quatre ; la logique veut que vous mouriez avant moi. Si, comme je l'espère, vous me précédez dans l'autre monde, j'hérite du Stradivarius pour lequel vous me couchez sur votre testament ; dans le cas contraire, mes exigences tombent d'elles-mêmes : vous gardez mes cinq mille francs, à charge seulement de venir jouer à mon enterrement l'*Ave Maria* de votre divin Gounod. Cela va-t-il ? » Il demandait si ça allait, le brave homme ! Vous pensez ! J'ai conclu l'affaire...

M^{me} Deroy ouvrait de grands yeux où la joie éclatait.

— Et ajouta le père Lebonnard avec un petit rire malicieux, j'ai la conviction d'avoir tellement fait une excellente opération que je m'entraîne en jouant l'*Ave Maria*, et que, pour faire bonne mesure à ce brave gentleman, je jouerai par-dessus le marché, à son enterrement, le *God save the Queen*. Sur ce, à table, mes enfants, car j'ai une faim de cannibale ! Après le déjeuner, vous préparez les malles. J'emmène Paulette ce soir même, et, foi de Lebonnard, je vous la ramènerai guérie !

Auguste FAURE.

Causerie du paysan

Les céréales d'hiver. — Semis de graines potagères. — Harnais et voitures agricoles.

Lorsqu'au printemps, les céréales d'hiver paraissent faibles ou malades, il faut leur donner un vigoureux coup de fouet, en leur appliquant un engrais complémentaire à action rapide. Le nitrate de soude convient, si on y ajoute soit du sable, soit de la terre sèche pour une petite application azotée, le mélange sera fait scrupuleusement, sinon la fumure sera irrégulière.

La quantité de nitrate à employer dépend de l'état de fumure dans lequel se trouve le sol.

Si le sol est riche en azote, si les plantes demandent seulement un petit stimulant, il suffit quelquefois d'employer 50 à 70 kg. de nitrate de soude. Mais, par contre, sur les terres pauvres en azote, il faut être plus large dans les quantités à répandre, il est bon de les porter de 100 à 150 kg. par hectare, et parfois, exceptionnellement à 200 kg.

Généralement, on ne fait pas au printemps, sur grains d'hiver d'application d'engrais phosphatés ; mais, si le cas se présentait, il faudrait toujours choisir un superphosphate facilement soluble, et que l'on appliquerait sans trop de parcimonie.

Les graminées peuvent se semer pendant presque toute l'année dans les terres fraîches ; pourtant, deux époques sont particulièrement favorables pour les semis des prairies. C'est l'automne pour les climats doux, et le printemps pour les climats à hiver rigoureux.

Nous préférons de beaucoup la première époque, lorsque le semis peut se faire en septembre ou en octobre, et même dans les bonnes années, jusqu'au 15 novembre ; plus tard, les plantes n'auraient plus le temps de s'enraciner assez fortement pour supporter les gelées et les pluies froides, ainsi que les neiges de décembre, et beaucoup périeraient ou resteraient chétives.

De plus, il faut considérer que les semis faits dans de bonnes conditions, donneront deux coupes dans l'année suivante, tandis que si l'on sème au printemps, c'est à peine si l'on peut opérer une coupe.

Le semis d'automne doit se faire à nu, c'est-à-dire sans plante protectrice. Quelques cultivateurs croient bien faire de semer les graines de foin dans une céréale ; c'est un tort en ce qui concerne le semis fait à l'automne ; ce système compromet souvent les deux récoltes.

Cependant, lorsqu'on sème au printemps, et surtout lorsqu'on sème un peu tardivement, il est presque toujours avantageux de protéger la jeune prairie par un semis « très clair » d'avoine ou d'orge ; dans ce cas, il est convenable de semer d'abord l'orge ou l'avoine, en n'employant toutefois que la moitié au plus des graines qu'on sème ordinairement et d'attendre la levée de la céréale pour semer la prairie, dont on enterre alors les graines par un coup de herse très léger, ou mieux au râteau.

Lorsque la terre n'est pas très ameublie, on se dispense du coup de herse, et l'on enterre au rouleau ; mais de toute manière, que l'on herse ou non, un léger coup de rouleau favorise la levée.

On ne doit pas laisser venir à graine la céréale qui a servi d'abri à la jeune prairie, et il est de la plus grande urgence de la couper avant sa complète floraison.

Quelques cultivateurs comptent sur cette récolte pour diminuer les frais de la prairie et pour rentrer, au moins immédiatement, dans les débours occasionnés pour l'achat des graines ; mais c'est un tort, un très grand tort, car pour « 100 francs » de graines qu'ils récoltent, ils causent une non-value de 200 francs, et de forcer la plante à taller, font pâturer la jeune prairie aussitôt l'enlèvement de la céréale ; c'est une autre erreur, car les bestiaux, même les moutons, piétinent fortement le sol lorsqu'il est humide, et empêchent le développement au lieu de le favoriser.

Les ensemencements du printemps, qui peuvent commencer dans le courant de février, doivent être terminés au plus tard à la mi-avril.

Une excellente pratique à adopter pour les harnais agricoles, c'est de les graisser à fond avec de l'huile de poisson ou de l'huile de pied de bœuf. Lorsqu'ils sont pleins de boue, il est prudent de ne pas les tremper dans l'eau, mais de bien les laver à la brosse. Veut-on les cirer ? On commence par les dégraisser. Pour cela on les lave d'abord à l'eau second, c'est-à-dire avec de l'acide nitrique légère étendu de beaucoup d'eau, puis on emploie, l'eau pure, toujours avec la brosse. Ensuite, on peut les noircir à l'encre, les graisser tant soit peu à l'huile de poisson et les passer au cirage.

Il existe une bonne formule de cirage pour harnais que voici : on fait fondre à feu doux, un kilo de cire jaune avec 125 grammes de litharge. Puis, lorsque le mélange est à moitié refroidi, on ajoute 180 grammes de noir animal en poudre et, après avoir retiré du feu, on additionne le tout d'une petite quantité de térébenthine. On met en flacons pour l'usage.

Les cuirs des voitures ont aussi besoin d'être graissés de temps en temps, surtout les capotes et les tabliers, dont les plis peuvent se fendiller et même se casser à force